ROUBAIX

PARTI OUVRIER. - SECTION ROUBAISIENNE

Avis important

Les secrétaires des groupes des cantons Nord et Est, sont invités à fournir dans le plus bref délai, au secrétaire général de la section, à la Paix, la date exacte de la prochaine réunion de leur groupe. Très important.

Assemblée générale

Mercredi 30 mars, à 8 h. 1/2 du soir, salle de la Coopérative La Paix, *assemblée générale mensuelle* de la section, sous la présidence du citoyen SIAUVE-EVAUSY.

Ordre du jour : *Les Elections législatives.*

La carte d'adhérent en règle sera rigoureusement exigée à l'entrée.

Commission électorale

La Commission Electorale du Parti ouvrier se réunira, le mardi 29 Mars, à 8 h. 1/2 du soir, au local. — Urgent.

UNION ÉLECTORALE RÉPUBLICAINE SOCIALISTE

Mardi 29 mars, à 8 h. 1/2 du soir, GRANDE CONFÉRENCE PRIVÉE, à l'estaminet du Grand Bugle, rue de Sébastopol, 57 (en face la filature Desattre.

Les citoyens Ch. Decœk, adjoint au maire de Roubaix et Michel Servais, secrétaire de la section roubaisienne du Parti ouvrier y traiteront : le Collectivisme et l'Union Sociale et Patriotique, en réponse à MM. Motte, Chatteleyn et consorts.

N. B. — La parole sera accordée à tout électeur convoqué qui la demandera.

PROCÉDÉS PATRONAUX

On nous signale le fait suivant :

M. Gustave Marin, rue Malplaquet, employé comme contre maître de préparation chez M. Emile Delattre filateur, 34, rue Nain, vient d'être prévenu qu'il aurait à subir une diminution de salaire de 10 fr par semaine, et ne toucherait plus que 35 fr. au lieu de 45. Il a été mis en demeure d'accepter cette diminution ou de quitter son emploi

M. Marin travaille depuis 22 ans dans la maison Delattre.

Et l'on s'étonne de la lutte de classes ? Voilà un ouvrier qui a donné 22 ans de son existence pour un salaire lui permettant de vivre modestement en enrichissant ses employeurs, et au bout de cette période, on lui dit brutalement : allez vous en ou acceptez que nous vous rognons 10 fr. sur votre semaine !..

De semblables faits se passent de commentaires.

Vélocipédie

Le Rallye-Paper cycliste, que la Société « les Excursionnistes Roubaisiens » organise, pour le 27 avril, s'annonce on ne peut mieux.

Cette société avait décidé, en premier lieu, d'accorder 500 francs de prix pour cette fête cycliste, mais elle a reçu tant d'encouragements que le chiffre de mille francs [illegible] sera de loin dépassé.

Nous avons dit que le prix consistait en une magnifique bicyclette de luxe, modèle 1898 de marque Th. Delvoye, valeur [illegible] de 350 fr. les 2e, 3e, 4e et 5e prix ont une valeur respective de 275 fr. 150 fr. 80 fr. 60 fr. et 50 fr. Viennent ensuite 45 autres prix qui sont loin d'être à dédaigner. La nomenclature complète paraîtra incessamment.

Bien que nous ayons déjà expliqué ce qu'était le Rallye-Paper cycliste il nous faut aujourd'hui insister sur ce point que l'amateur vélocipédiste prenant part à ce genre de fête, n'a pas besoin d'être un excellent routier, il ne s'agit plus ici de courir, mais de chance et cette chance est égale pour tous les coureurs forts ou faibles, qui marchant un peu à l'inconnu, sont obligés de marcher à une allure modérée.

Aussi nous nous expliquons facilement le plaisir que prennent les amateurs cyclistes de nos régions à assister aux Rallye-Paper cyclistes ! et comme celui du 27 avril n'en sera pas un ordinaire, il n'est pas de vélocipédistes qui ne tienne à y prendre part.

Leur dérangement à l'ouverture de la saison, doit être surtout considéré comme but de sortie et dame ! l'espoir de gagner une bicyclette de marque en un objet d'une valeur important, n'est pas donné tous les jours. Et puis, quand ce ne serait qu'un prix moins important !

Rappelons que le billet d'inscription, du prix de un franc, est en vente à Roubaix chez J.-B. Delys 54 rue de Blanchemaille, à Tourcoing, au café Delvoye et aux Docks réunis et à Lille, au Café Henri, place de la Gare.

Nouvel inspecteur du travail

Par arrêté du ministre du Commerce en date du 19 mars dernier, M. Billon Paul Marie Eugène, est nommé inspecteur départemental stagiaire du travail dans l'industrie à Roubaix en remplacement de M. Dezwarte.

Soirée intime à la Grande Harmonie

Une soirée intime sera offerte par la Grande Harmonie, à ses membres honoraires, samedi prochain, 2 avril à 8 h. 1/2, en son local, Hôtel des Pompiers.

Combat de coqs

Lundi 28 mars, on battra un 2/3 morts pour 50 fr. chez Oscar Savary, contre Mascaux Pollet et Cie.

Tous coqs de 6 livres. Il y aura 4 paires. Mise au parc à 6 h. 1/2.

LANNOY. — *Parti ouvrier* (section lannoyenne). — Les membres adhérents à la section lannoyenne du Parti ouvrier sont instamment priés d'assister à l'assemblée générale extraordinaire de la section qui aura lieu le lundi 28 mars, à sept heures précises du soir, chez Henri Cadieau, rue du Rempart, à Lannoy.

Nul ne sera admis, s'il n'est porteur de sa carte personnelle. — Extrême urgence.

ETAT-CIVIL

Roubaix. — Naissances du 27 mars. — Joseph Vanhoenberghe, rue de Mouveaux, fort Loridant, 63. — Eugénie Bouquets, rue Ste Thérèse, 35. — Philippe Vanhoof, rue de la Basse Masure, cour Agache, 16. — Clémence Cornillon, rue de la Redoute 72. — Gabrielle Duvuyst, rue de Contentine, 3. — Arthur Gerlet, rue de Turenne, 32. — Henri Rubaudi rue de la Guinguette cour Tiberghien, 2. — François Vanachel, rue du Pile, cour Hospel, 5 — Germaine Vanroust, rue de l'Epeule, cour Desrousseaux, 9.

Décès du 27 mars 1898. — Marie Vanmansart 48 ans, boulevard Gambetta, 171. — Désiré Delfosse, 54 ans, rue Daubenton, cour Vanvelden, 1. — Pierre Pettier, 76 ans, Hospice civil. — Narcisse Leclercq, 75 ans, rue de Blanchemaille — Joseph Happe, 2 ans, rue de Blanchemaille.

TOURCOING

LES RÉUNIONS DE CIGARE

Toujours à huis-clos. — Incidents. Une question à la police.

Le Comité de la *Croix* avait organisé, pour samedi soir, une réunion privée à l'estaminet « A la Ville de Londres, » rue de la Latte.

Cette réunion avait pour but de présenter aux électeurs du quartier, le candidat du bon Dieu, Cigare Masurel.

Quoique tardivement prévenus, nous nous sommes rendus sur les lieux, non plus dans l'espoir de prendre la parole et d'essayer de confondre le poupon de la *Croix* mais simplement en curieux et pour pouvoir renseigner nos lecteurs sur les agissements de nos adversaires.

Nous nous trouvions donc rue de la Latte, samedi soir, vers neuf heures. Grande fut notre surprise en apercevant aux abords du lieu de réunion, quantité de policiers en civil et en uniforme, faisant les cent pas et aussi faisant le guet dévisageant avec soin tous les passants.

C'était visible : Cigare avait prévenu la police, et celle ci docilement, était accourue. La réunion pourtant était privée et aucun journal ne l'avait annoncée. Mais passons...

La conférence (?)

Une cinquantaine de personnes environ, pour la plupart patrons et contre-maîtres, se trouvaient à la réunion de Cigare.

Un de nos amis qui a eu le rare privilège de pouvoir rester dans la salle — d'autres y avaient pénétré, mais en ont été brutalement expulsés — nous a fait de la réunion le récit suivant :

Tout d'abord, et sur l'invite du barnum de Cigare — vous savez, l'homme de la *Croix* — l'assistance chante un vivat en l'honneur du candidat du bon Dieu.

Ce dernier ensuite expose son programme. Pour ceux qui ne connaissent pas le programme de Cigare, le voici dans toute sa saveur :

« Je suis *républicain*, commence Cigare mais républicain au vrai sens du mot. C'est à dire que je veux la République libérale et tolérante. Quant aux réformes, comptez sur moi, je suis comme vous un enfant de Tourcoing. »

Et c'est tout. Comme programme, républicain ; les réformes, Cigare ne les connaît pas, mais il promet d'en faire quand même. Pour conclure, le bonhomme ajoute qu'il est actif de Tourcoing

Si après cela, les électeurs ne sont pas satisfaits !...

Ceux de samedi soir étaient satisfaits paraît il, car aussitot le discours de Cigare, fini, ils se sont levés pour chanter un nouveau vivat.

Cependant la réunion n'était pas terminée. Un second orateur prend la parole. Celui-là nous ne le connaissons pas encore et c'est vraiment grand dommage. Le monsieur dit en substance :

« Nous aurons à combattre surtout le candidat socialiste, M. Devrave. Or voici comment ce candidat a été choisi.

M. Capart voulait comme candidat M. Ducroc ; qui avait promis de lui donner trois mille francs en cas de succès. M. Deschoerder voulait M. Devrave qui, de son coté, lui avait promis la même somme. Or, comme on n'était pas d'accord, il s'est présenté M. Devraigne qui a promis de partager la somme entre Capart et Deschoerder et de leur donner à chacun 1.500 fr. par an. Voilà comment M. Devraigne a été choisi et comment Capart et Deschoerder se sont mis d'accord »

Nous le répétons, le monsieur qui a prononcé ces paroles nous est inconnu. Il aura sans doute la lâcheté de rester dans l'ombre.

Ces sortes de gens, qui ne respectent pas grand chose, ont le plus grand respect pour leurs derrières. Et dame, comme il pourrait prendre envie à Capart, comme à Deschoerder de les caresser quelque peu...

Mais laisons pour le moment, trêve à notre indignation

Les électeurs jugeront et leur jugement sera la condamnation du candidat, dont la cause est servie par d'aussi vils conseillers.

M. Masurel n'est pas difficile !

La sortie

Il n'est pas besoin de dire que la sortie a été marquée par les plus vifs incidents.

Cigare est énergiquement conspué par les socialistes qui, n'ayant pu pénétrer dans la salle, étaient restés en bas dans la salle d'estaminet. Les cris : A bas la calotte ! A bas les jésuites ! retentissent.

C'est pendant un quart d'heure un tumulte indescriptible ; les discussions sont sur le point de dégénérer en bagarres : le sang-froid de quelques uns de nos amis suffit à peine pour éviter des scènes de violences.

Cependant, M. Masurel soit accompagné de ses amis, de ses domestiques, devrons-nous dire. Alors, seulement, le calme renaît.

Une question à la police

Nous disons intentionnellement à la police, car nous ne savons à qui incombe la responsabilité des mesures d'ordre exceptionnelles prises samedi soir. Est-ce le général ou un autre qui a donné aux agents l'ordre de se rendre à la conférence de M. Masurel ? Nous ne le savons pas et nous n'avons pas à le savoir ; il nous suffit de constater que la police était prévenue et que tout comme s'il se fut agi d'une réunion publique, elle se trouvait en nombre sur les lieux.

M. Masurel prévient-il la police et celle-ci se propose-t-elle d'escorter Cigare partout où il plaira descrmais aux hommes de la « Croix » d'exhiber leur sujet ?

La question est posée : avant peu nous saurons à quoi nous en tenir, quant aux relations de Cigare avec les agents de Monsieur le Préfet.

MOUVAUX. — *Conseil municipal.* — Le conseil s'est réuni extraordinairement hier dimanche.

La séance est ouverte à 3 h. 1/2.

L'appel nominal accuse 16 conseillers présents. Desurmont est nommé secrétaire pour la session.

M. le maire communique une lettre de M. le préfet du Nord, à propos de l'école maternelle.

A ce sujet la somme de 400 francs est votée à l'unanimité, pour la rétribution d'une femme de service.

Une garantie de 50 francs par an pendant 30 ans est votée pour indemnité de logement de l'adjointe de l'école de filles.

Une discussion assez confuse s'engage, à propos du nombre des élèves ; finalement M. le maire assure que la liste sera à la disposition des intéressés dès le lundi matin.

Bons et mandats. — Aucun adjudicataire ne s'étant présenté, M. le maire propose de traiter de gré à gré avec M. Filpo, pour la fin de l'année. La somme de 750 francs est votée à cet effet.

Toutefois, au mois de novembre, il y aura une nouvelle adjudication.

M. le maire demande l'acquisition d'un drapeau pour la mairie. Prix 37 francs.

Le citoyen Delahaye demande si le drapeau sera rouge.

Loridan. — Assez, assez, le drapeau rouge, c'est bon pour mettre dans la boue (!)

Le citoyen Demulder. — Cela viendra, M. Loridan, et, sous peu, espérons-le.

Delahaye. — Plus vite que vous ne le pensez.

Le huis-clos est ensuite prononcé pour l'allocation d'une indemnité à des réservistes. Il est 4 heures.

CHOSES LILLOISES

RUE NÉGRIER

Exposition internationale de Peinture

Le vernissage de l'Exposition internationale de peintures aquarelles et pastels organisée, en son local de la rue Négrier, par l'Union artistique du Nord et qui, dès aujourd'hui, est ouverte au public, a eu lieu, hier après-midi.

Cette cérémonie officielle, qui ne nous retiendra pas à quoi bon faire cliché ce qui a été cent fois —, nous permet, en une première visite, de juger l'ensemble de l'Exposition, fort belle cette année.

Sans réserve, nous félicitons l'Union Artistique qui offre, à l'admiration des Lillois, cette réunion d'œuvres d'art, signées de nom de maître pour la plupart. Les toiles et les cartons ainsi réunis ne sont pas en aussi grand nombre que les années précédentes : en rapport inverse mais proportionnel, l'exposition, elle même, a gagné en valeur.

L'exposition a été « fermée » nous dit l'un des organisateurs : c'est peut-être à cela que nous devons de voir en bonne place et bien en place de bonnes toiles de peintres anglais, belges et hollandais.

Puisque nous venons de toucher au classement, à l'arrangement des tableaux, pourquoi ne commencerions-nous pas notre étude critique en disant que nous avons été surpris de trouver tout au fond de la salle enserrée par deux cloisons latérales, comme dissimulée, l'admirable composition de

M. Eugène Deully,

sa *Françoise de Rimini*, qui fut, peut-être, le meilleur nu exposé au salon de 1897.

L'emplacement tout indiqué pour la mise en valeur de cette œuvre, aussi largement que vigoureusement traitée, était, si nous sommes de celui qu'occupa la « course au honneur » de *Rochegrosse* (qui est de dimensions égales, croyons-nous, lors de l'exposition de la Société internationale

M. Eugène Deully a, en un ordonnancement savant, interprété cette scène de l'Enfer du Dante :

« Pendant que mon guide rappelait ainsi les noms des femmes et des héros antiques, mes yeux se voilaient de tristesse et je sentais mon cœur se fondre de pitié

» O poète ! dis-je, je voudrais bien entretenir ces deux ombres qui dans leur rapide vol semblent inséparables.

. . . . . .

» Telles que deux colombes qu'un amour égal ramène aux cris impatients de leur tendre famille, ainsi les deux ombres, traversant le nuit orageuse, volèrent aux sons de ma voix »

Les ombres inséparables de Françoise de Rimini et de Paolo Malesta, son amant, s'élèvent au-dessus du tourbillon infernal et apparaissent au poète, douloureusement surpris

Certes, la majesté de ces chairs, la grâce troublante de ce coup enlacé, l'abandon voluptueux de cette Françoise de Rimini condamnée à l'expiation éternelle du crime d'amour la suavité des formes de ce corps de femme même, sont choses vivantes et ne rappelent guère le vol rapide mais doux de ces deux ombres dont l'un [illegible] qui attache à ce morceau de vel [illegible] peinture.

Aussi ne ferons-nous pas au peintre qui a su modeler avec autant de souplesse une femme de formes aussi parfaites, le reproche de n'avoir pas rendu avec l'esprit du poète cet épisode du passage de Dante aux enfers.

D'ailleurs la composition toute entière révèle la main du maître. Au travers de la rafale qui sort de l'antre où dominé par le Dante et Virgile, les damnés de l'adultère se tordent entraînés dans un mouvement très fortement conduit.

A la précision du dessin, dans une composition savante à la chaleur des colorations, les oppositions des tons, habiles, ajoutent encore de la vigueur à cette scène si souvent traitée et qui ne semblait pas devoir l'être après *Ary Scheffer*.

Oser fut audacieux et M. Eugène Deully qui l'osa, sortit victorieux d'une entreprise qui le classe parmi les maîtres du pinceau.

Aussi exprimons nous l'espoir que nous avons la « Françoise de Rimini », exposée rue Négrier, ne retournera pas à Paris ; elle quittera la salle d'exposition pour entrer au Musée de peinture de Lille, qui ne possède rien de ce peintre.

Nous ne rappellerons pas la carrière toute de succès parcourue rapidement, par celui qui a depuis quelques mois la charge de nos collections artistiques — nous avons lors de sa nomination au poste de Conservateur de notre Palais des Beaux-Arts, publié ici une courte notice biographique — : notre compatriote, première médaille du Salon de Paris, hors concours, il a droit à sa place au Musée de Lille.

L'occasion est venue [illegible] la commission du Musée de peinture décide l'achat de la meilleure toile du peintre dont s'honore la ville de Lille en ville natale.

Notre vœu se réalisera et ce sera justice et ce sera aussi grande joie pour ce véritable mais modeste artiste qu'est M. Eugène Deully, quand le conservateur accrochera, demain, auprès des Carolus Duran, sa Françoise de Rimini.

MARY-GILL.

LILLE

Concert au Palais-Rameau

Hier a eu lieu au Palais Rameau le premier concert du Club des Vingt. On sait que cette excellente société se rendra en mai prochain au concours du Havre où, nous l'espérons, elle recevra, en division d'excellence, la consécration de sa valeur artistique.

Le Concert a été pour le Club de Vingt une longue ovation. Il est difficile d'exprimer ce que l'auditeur ressent lorsque cette excellente fanfare interprète l'ouverture d'Egmont de Beethoven. On dirait d'une symphonie tant les instrumentistes rendent cette page difficile avec une valeur et une finesse des sons, qui charment l'oreille. M. Quesney, le distingué directeur, doit être fier de son œuvre.

M. Bonnet, l'excellent ténor, a conquis le public dans la romance de Pétrarque et l'air de l'Africaine. C'est un artiste de grand talent dont la réputation est du reste acquise depuis longtemps.

M. Letellier est toujours le comique inimitable qui sait provoquer le rire et amuser l'auditoire. On l'a fort applaudi.

Mais nous tenons à féliciter particulièrement Mlle Marie Decroix, notre charmante concitoyenne, la gracieuse diva qui a été en toute vérité, supérieure dans Samson et Dalila.

M. Montfort, le chanteur impeccable, au vrai tempérament d'artiste, a eu un succès enthousiaste dans l'air de Thaïs, qu'il a détaillé avec le talent que les Lillois lui connaissent et auquel tous rendent justice.

Avec Mlle Decroix, M. Montfort a été frénétiquement applaudi dans le duo d'Hamlet, numéro impromptu hors programme que tous deux ont chanté en artistes consommés, et qui leur a valu une délirante ovation.

On peut prédire à Mlle Decroix, qui est un professeur distingué une carrière brillante : elle nous a charmé.

En terminant, félicitons M. Fourmy, l'aimable et savant accompagnateur, et les dévoués organisateurs de ce brillant concert, et donnons-nous rendez-vous au 24 avril pour le deuxième concert.

G. L.

L'accident d'Hellemmes

Les deux victimes du terrible accident dont nous avons longuement parlé hier, sont encore à la Mairie d'Hellemmes où elles ont été transportées.

Le père et la mère des frères Vilfart sont à Hellemmes où ils s'occupent des tristes soins que nécessite le transport des cadavres de leurs enfants.

Ajoutons qu'une enquête judiciaire est ouverte sur cette affaire, afin d'établir les responsabilités.

La maison des Etudiants

Dans la séance que le Conseil de l'Université a tenue mercredi dernier, il a été décidé que l'on construirait à l'angle de la rue de Valmy et de la Place Philippe-le Bon une Maison des Etudiants.

Le Conseil de l'Université a voté, à cet effet, une somme de 35.000 francs. Le surplus sera donné nous dit-on, par la société des Amis de l'Université. Les plans ont été faits par M. Batteur, architecte. La maison comprendra une grand salle de fêtes qui servira de tribune, une salle de conférences une salle de travail, des cabinets noirs photographiques, et une buvette sera tenue par le concierge.

Nous ne savons pas encore, si cette maison, offerte par l'Université, servira de local seulement au groupement actuel connu sous le nom de *Maison des Etudiants* ou à tous les groupements qui pourraient exister. Cette solution paraît la plus probable, étant donné que le conseil de l'Université a voulu créer un lieu de réunion pour tous les Etudiants.

Les travaux commenceront incessamment et seront activés pour que l'inauguration puisse avoir lieu au mois de novembre prochain.

Les boissons hygiéniques

Hier a eu lieu à l'Hôtel de Ville, sous la présidence du citoyen Delory, maire de Lille un congrès des maires du département du Nord

La réunion avait pour but une consultation des représentants des municipalités pour l'application de la loi du 27 décembre 1897 sur les boissons hygiéniques.

Nous en publierons demain le compte-rendu.

Vengeance de Femme

Nous avons raconté tout récemment que les gendarmes de Bruxelles avaient remis à leurs collègues de Tourcoing un acrobate du nom de Nathan Stein, arrêté à Bruxelles en vertu d'un mandat d'extradition émanant de M. Delalé juge d'instruction à Lille. Stein, on le sait a été amené au parquet de Lille, mais il n'a pas tarde à être relâché et doit être à l'heure actuelle rentré à Bruxelles. Le malheureux avait été paraît-il victime d'une vengeance féminine

Avant de se rendre à Bruxelles où il était, dit-il, engagé au Cirque Royal, il a passé quelque temps à Lille et avait avant [illegible] la troupe du Théâtre des Variétés qui s'était présentée à la Brasserie puis s'était [illegible] là il espérait universelle pour s'y engager. Il n'avait pas trouvé à utiliser ses talents, mais il avait fait la rencontre d'une femme avec laquelle il passa quarante huit heures et qui s'efforçait de le retenir à Lille

Dans l'impossibilité de se rendre aux vœux de sa nouvelle conquête, il partit pour Bruxelles. C'est pour se venger de cet abandon que cette femme l'accusa de faits qui ont été sans doute reconnus faux puisqu'il a bénéficié d'une ordonnance de non lieu.

Classement des chevaux et mulets

Le ministre de la guerre vient d'arrêter les dispositions relatives au classement, en 1898, des chevaux et mulets susceptibles d'être requis pour le service de l'armée. Les opérations d'inspection et de classement des chevaux et juments âgés de six ans et au-dessus auront lieu, en conséquence, du 15 mai au 15 juin prochain.

Faculté des Lettres

M. Langlois, empêché par un deuil de famille, ne fera pas ses cours du lundi 28 et du mardi 29 mars.

Courses de Lille

La première réunion de 1898 aura lieu le lundi 11 avril à l'Hippodrome du Bois de la Deûle.

Elle comprendra six épreuves, une au trot monté, quatre courses plates au galop et un steeple chase militaire.

Les engagements pour la course au trot monté sont reçus jusqu'au mardi 5 avril, à six heures du soir, au siège de la société 30, rue Basse, à Lille ; pour les courses plates, jusqu'au mardi 5 avril, avant quatre heures du soir, chez M. G. Madelaine, 9, rue Scribe, à Paris et pour le steeple-chase militaire jusqu'au mardi 5 avril, avant midi, chez M. Guillemot, 1, rue Castiglione, à Paris.

Enorme bienfaitrice des Cheveux, Barbe, Sourcils, etc., testée par plusieurs blanchis en totalité. Supérieur l'EAU DONNET

PELADE la LOTION et le SAVON antiseptiques GOUTAL, les 3 articles 5 fr. — Guérison garantie ; pour enlever les Pellicules, empêcher les Cheveux de tomber à leur âge, les fortifier et les faire repousser. Réf. d'Fr. 6e Prix, Dip. d'honneur, Bons-Goutals, Pommade mentholée, 3, Goutal 1, chemin-Aqrolaide, 1 fr., Restaurateur, Paris, Dép. chez les Coiffeurs Parfum.

PRENDRE L'AVIS DE SON MÉDECIN

sur les qualités bienfaisantes de l'excellent

VIN de BANYULS-TRILLES

soigneusement préparé, avec du Vieux Vin de Banyuls et le meilleur Quinquina, et l'on ne consommera jamais d'autre Apéritif.

Demander un **Banyuls-Trilles**

Dans tous les Cafés et les Bons Estaminets et *exiger l'étiquette sur la bouteille*

LE NORD

ARRONDISSEMENT DE LILLE

LA MADELEINE. — *Une grève.* — A Berkem, dans la filature de M. Georges Saint-Léger, quatre-vingts ouvriers se sont mis en grève.

Ils ont envoyé au patron une délégation de dix ouvriers, demandant le renvoi du directeur qui, paraît-il, se montre dur avec eux et leur manque d'égards.

Le patron n'a pas encore fait connaître sa réponse.

HALLUIN. — *Terrible accident.* — M. Carton, qui possède une machine mue par un moteur à gaz, était occupé à réduire de la paille en coupage lorsqu'une ficelle qui liait une gerbe, s'enroula autour de son pouce et se prit, par l'autre extrémité dans les bras du volant.

Le bras fut entraîné et horriblement broyé.

L'amputation fut faite peu de temps après par MM les docteurs Duret, Vanpeteghem, Pierthon et Mahieu

L'état du blessé est satisfaisant.

M. Carton est marié et père de cinq enfants.

OSTRICOURT. — *Aux mines.* — Les délégués du Syndicat, ainsi que bon nombre de militants, se sont réunis vendredi soir, chez le citoyen Petit, pour examiner la situation qui est faite aux ouvriers mineurs de cette Compagnie, tant au point de vue des salaires, que de la durée du travail.

Des renseignements et des explications donnés au citoyen Evrard par les citoyens présents, il résulterait que les prix de mur et d'abatage, pour les ouvriers à veine, auraient sensiblement diminué depuis environ deux mois ; de là, baisse sur les salaires.

De plus, lorsque certaines brigades, par suite d'un surroit de travail, seraient arrivées à gagner une journée de salaire raisonnable, on leur supprimerait le paiement certaines travaux faits en dehors de leur tâche ordinaire. De l'aveu même des employés, ils ressortiraient que les prix sont insuffisants

Malgré cela, on ne fait rien pour remédier à l'état de choses actuel et la compagnie semble ne pas tenir compte des promesses faites par la voix de son agent général, M. Buhet, lors de la délégation du mois d'octobre 1897.

En effet à cette époque, le représentant de la Compagnie déclarait aux délégués ouvriers que, tenant compte des sentiments conciliants manifestés par eux, il faisait la promesse formelle qu'aussitot la reprise des affaires commerciales de la société, les salaires auraient été augmentés dans des proportions raisonnables.

Depuis, les prévisions de M. l'agent général se sont réalisées en ce qui concerne la compagnie sans que celle ci en tienne compte aux ouvriers.

Quant à la durée du travail, il avait été convenu entre les deux parties, que momentanément deux longues coupes auraient été faites chaque semaine pour remplacer la journée du samedi soir et tout au plus jusqu'à fin décembre 1897. Nous sommes aujourd'hui dans la deuxième quinzaine de mars, et non seulement le surcroit de travail continue mais les ouvriers n'en sont pas toujours payés.

Après avoir longuement et mûrement délibéré sur ces importantes questions, il a été convenu qu'une nouvelle réunion, à laquelle assisteront les délégués du syndicat ceux de la caisse de secours, la commission des quêtes et autres militants, aura lieu le jeudi 31 mars, chez le citoyen Legrand Alexandre, à Guarguatelle.

Les citoyens *Evrard* et *Cordier* y assisteront afin d'examiner de nouveau la situation et de voir s'il n'y aurait pas lieu d'envoyer une délégation auprès de l'agent général, si, d'ici là, des mesures n'ont pas été prises pour remédier à cet état de choses.

Pour la délégation ouvrière,
Florent EVRARD,
secrétaire général adjoint du syndicat des mineurs du Pas-de-Calais.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

BERGUES. — *Foire des Rameaux.* — Le Dimanche 3 avril prochain a lieu à Bergues, la foire traditionnelle des Rameaux

Deux magnifiques concours, largement subventionnés par l'Etat, auront lieu à cette occasion.

Les primes en espèces, médailles en vermeil argent et bronze non comprises, se chiffrent par une somme de 6470 fr.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES

HAUTMONT. — *Une quatrième victime de l'explosion.* — Nous avons malheureusement une quatrième mort à déplorer. M. J.-B. Strumel a succombé samedi après-midi à ses blessures, il était âgé de 18 ans.

Le corps a été transporté dans la soirée au domicile de ses parents, route de Louvroil, à Bernaupraez. Ses funérailles auront lieu mardi, à dix heures du matin.

L'état des autres blessés est relativement satisfaisant.

Ainsi que nous l'avons annoncé, une souscription a été organisée pour les familles des victimes et des ouvriers forcés au chômage.

Le conseil municipal a voté un crédit de 1000 fr. des dons généreux arrivent. Le préfet du Nord a promis un secours sur les fonds départementaux. Des concerts de charité sont organisés. M. Wairen, maire de Maubeuge a pris aussi l'initiative d'une souscription.

PAS-DE-CALAIS

Lamendin et ses électeurs

Samedi dernier, le député Lamendin est allé rendre compte de son mandat à Verquin. Il était accompagné du citoyen Evrard.

M. Demazière, maire de cette commune, avait bien voulu mettre le préau des écoles à sa disposition pour faire sa conférence, mais le mauvais temps a fait décider les organisateurs à se rendre dans la salle Guillebert Auguste (dit Major).

M. Calonne ancien maire, est acclamé président. Les assesseurs sont MM. Taffin, maire démissionnaire et Walle, cultivateur.

Le président remercie l'assemblée, au nom du bureau, puis il s'exprime en ces termes :

« Messieurs, notre ami Lamendin étant venu à Verquin pour y rendre compte de son mandat, je vous invite à l'écouter avec toute la bienveillance qu'il mérite. La réunion étant contradictoire, je donnerai la parole à ceux qui désireraient la prendre.

« La séance est ouverte et je donne la parole à notre député. »

Alors, pendant au moins trois quarts d'heure le député de Béthune passe en revue toute une série de votes, tels que :

Le produit de la conversion de la rente, l'augmentation des droits sur les bières, la loi du Cadenas, les primes à l'exportation des sucres, puis aussi le vote de la Chambre exigeant, en faveur des cultivateurs, à avoir pendant la campagne sucrière, la présence d'un agent de l'Etat et un appareil hydraulique pour peser des betteraves à la fabrique.

Il a voté toujours en faveur des cultivateurs. Il a également voté l'amendement Jaurès repoussé par le Gouvernement et la Commission. Cet amendement avait pour but d'accorder un récépissé aux cultivateurs qui conduisent les betteraves à la fabrique, sur lequel auraient été inscrits le poids, la tare et la densité.

S'inspirant des intérêts vitaux de notre pays, et aussi des délibérations de la Chambre de commerce de Béthune, le député Lamendin est monté à la tribune de la Chambre dans la discussion des tarifs de chemin de fer. Il a réclamé et obtenu l'homologation du tarif commun 107 sans soudure à la frontière, lequel facilite le transport de nos marchandises dans la région de l'Ouest. Il a demandé le rejet pur et simple de l'article 7, lequel contrebalançait en partie les effets du tarif 107. La Chambre a repoussé cette deuxième proposition mais l'expérience a donné raison au député ouvrier.

« J'ai voté, dit il l'amendement Jaluzot, aux termes duquel les petits commerçants payant moins de 301 francs de loyer, seront exempts du droit proportionnel dans les communes de plus de 20 000 habitants et comme cette mesure créait un trou dans le budget de cinq millions, j'ai pu mon vote, fait payer l'addition aux grands magasins en leur imposant une surtaxe.

« J'ai voté également en faveur des caisses de secours mutuels puis pour l'amélioration du sort des petits fonctionnaires et des agents de l'Etat tels que : les instituteurs, les employés des téléphones, des postes et des télégraphes des facteurs ruraux et les ouvriers de nos arsenaux militaires, etc., etc. »

Pendant la durée de son discours le député de Béthune a été souvent interrompu par les applaudissements et les cris réitérés de Vive la République ! Vive Lamendin !

Le président déclare que la conférence du député étant finie, c'est le tour des contradicteurs, s'il y en a.

Ces paroles sont soulignées par des bravos et un ordre du jour de confiance, d'encouragement et de félicitations, a été voté à l'unanimité des membres présents.

ARRONDISSEMENT DE BÉTHUNE

LABUISSIERE. — *Vol.* — Un malfaiteur a profité d'une courte absence des époux Porphyre Théry, pour pénétrer chez eux et enlever une montre d'une valeur de 35 francs.

MAISNIL-LES-RUITZ. — *Vol.* — M. César Valton, négociant à Maisnil les-Ruitz, s'est aperçu en arrivant au marché de Berlin qu'on lui avait pris pour 200 francs environ d'étoffes dans sa voiture. Le vol a du être commis pendant la nuit.

BRUAY. — *Accident.* — Constant Bottin, âgé de 28 ans demeurant à Lapugnoy, aide mineur à la fosse n° 3 des mines de Bruay, poussait une berline chargée de quatre plaques de fonte dans la voie de la veine Sainte-Aline. En route, les plaques basculèrent et tombèrent sur Bottin qui a eu le pied droit fracturé. On l'a transporté à l'hôpital Ste-Barbe.

DIVION. — *Un garde-blessé.* — M. Cyr Guillemant, 51 ans, garde champêtre, à Divion, ayant surpris deux braconniers qui posaient des collets à la lisière du bois du Riez, a reçu de l'un d'eux un tel coup de bâton en plein visage qu'il a roulé à terre. Quand il a pu se relever les deux braconniers étaient loin.

Théâtres, Fêtes et Concerts

Grand-Théâtre de Lille

(Directeur : M. MONTFORT).

Bureaux à 5 h. 1/2. — Rideau à 8 h.

Lundi 28 mars. — Première représentation à Lille de : EFFETS DE LUNE, opérette. — LES RAMONEURS, drame.

Places gratuites 2401 à 2700.

Mardi 29 mars. — Représentation au bénéfice de Mme Arnal, mère-dugazon. Deux dernières : THAIS, opéra. — MISS HELYETT, opérette.

Jeudi 31 mars. — Pour les adieux de M. Montfort, baryton d'opéra, spectacle extraordinaire.

Théâtre-Concert des Variétés

Tous les soirs, à 8 heures, spectacle-concert varié.

Troupe hors ligne. — Incessamment, nouveaux débuts.

CONVOI CIVIL

Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part de la mort de

Joseph-Jules PIVION

décédé à Lille, le 26 mars 1898, dans sa 21e année, sont priées de considérer le présent avis comme tenant lieu et d'assister au CONVOI CIVIL qui aura lieu Lundi 28 Mars, à quatre heures et demie de l'après-midi.

L'assemblée à la maison mortuaire, Grande Route de Béthune, cour du Bon Fermier, 12, à Loos, à 4 heures, d'où son corps sera conduit directement au cimetière du Sud, pour y être inhumé.

AU BON MARCHÉ

Par suite d'achats considérables, la *Pharmacie Leflon* délivre la presque totalité des médicaments avec une différence de plus de 100 0/0 (cent pour cent) meilleur marché que n'importe quelle pharmacie.

NOTA. — Nous engageons vivement tous nos lecteurs à se rendre compte par eux-mêmes que nulle part on ne vend à des prix aussi exceptionnels qu'à la pharmacie

L. LEFLON, 163, Grande-Rue, Roubaix

LES

Maladies de l'estomac et nerveuses

même les plus anciennes et rebelles à tout traitement et régime chez l'homme comme chez la femme :

LES MALADIES DE LA MATRICE

dilatation, anémie, dyspepsie, crampes, gaz, oppression, vomissements, coliques, constipation, hémorrhagies, pertes, névralgies, neurasthénie, crises, vertiges, insomnie, etc., sont guéries en quelques jours sans médicaments internes par l'emploi de la méthode hypo-sténique du Dr PELLOTIER, 76, rue Rivoli, Paris. Quinze ans de succès. Notice franco. Le médecin spécialiste donnera des consultations :

A Valenciennes, lundi 28 mars, Hôtel du Nord.

Le docteur revient environ tous les deux ans.

Le Gérant, PAUL MOREL.

Lille, — Imprimerie de l'*Egalité* 29, rue de Fives, 23.